

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL
DÉPARTEMENT DE SCIENCE POLITIQUE

ÉTÉ 2015
LUNDI ET MERCREDI
14H00 À 17H00

<p>POL4022-10 FEMMES ET DÉVELOPPEMENT</p>

Chargée de cours : Laïty Ndiaye
Heures de bureau : mercredi 11:00-13:00 (sur rendez-vous)
Courriel : ndiaye.ndeye_laity@uqam.ca

DESCRIPTION DU COURS

Le rôle des femmes agricultrices, ouvrières, artisanes, etc. (productrices et reproductrices) dans le développement des pays du tiers-monde. Analyse des différentes approches théoriques sur Femmes et développement. Après un rappel du rôle des femmes dans les sociétés précoloniales et de l'impact de la colonisation sur celles-ci, après l'étude de l'intégration de la force de travail des femmes dans la division internationale du travail, une attention particulière sera portée aux revendications, stratégies et organisations des femmes. Seront étudiées également les politiques des États et des organismes internationaux sur l'intégration des femmes au développement.

PRÉSENTATION

Que l'on parle d'intégration des femmes au développement ou de genre et développement la prise en compte des rapports sociaux de sexe revêt une importance cruciale. Ce cours permettra d'analyser les enjeux entourant la problématique femmes et développement. Pour ce faire, nous examinerons les différents éclairages théoriques et les interventions qui les sous-tendent. Nous analyserons également l'apport des mouvements de femmes à travers une posture davantage postcoloniale permettant de comprendre les diverses formes d'oppression conduisant à une invisibilisation des femmes dans le développement. À ce titre, une attention particulière sera portée aux discours sur la perception que les femmes ont de leur place/rôle dans le développement ainsi qu'à leurs stratégies et résistances.

OBJECTIFS

L'objectif de ce cours sera de proposer une lecture critique des rapports sociaux de sexe dans le développement.

Plus spécifiquement, ce cours facilitera la compréhension des différents courants féministes (avec une attention particulière sur le féminisme postcolonial et le contexte de sa naissance dans les pays dits du Sud). Il permettra également une connaissance plus approfondie de certains concepts qui y seront mobilisés tels que « genre/sexe » et « production/reproduction ». Il sera aussi question du *standpoint feminist* par le biais d'un partage d'outils favorisant une démarche réflexive sur *qui parle et pour quoi* tout en attirant l'attention sur les limites d'un discours sur le

développement essentiellement mesuré à l'aune de l'Occident. De ce point de vue, il serait intéressant de s'attarder sur les dynamiques de solidarité internationale entre les femmes.

Au delà de ces éléments, ce cours abordera le passage des perspectives théoriques d'intégration des femmes au développement à celles de genre et développement. On y traitera aussi de la mondialisation et de ses effets sur l'accès des femmes aux ressources et par extension les politiques d'immigration qui les cantonnent dans la sphère du *care*.

Pour finir, nous verrons à travers ce cours les revendications et acquis relatifs aux droits des femmes, la contribution des mouvements féministes locaux, les discours d'*empowerment* ainsi que les alternatives proposées par les femmes en tant qu'agentes actives dans le processus de développement.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

L'organisation pédagogique comprendra notamment les présentations magistrales effectuées par l'enseignante, les discussions/débats en groupe ainsi que des projections de films.

Un recueil de textes est disponible à la Coop. Il faut préciser à ce sujet que la lecture de ces textes est requise avant chaque séance. Cela permettra aux étudiant-e-s de participer activement au cours.

MODE D'ÉVALUATION

- **Participation** : Pour encourager la présence des étudiant-e-s au cours et leur contribution aux discussions, une note (10%) sera allouée à la participation. Les étudiant-e-s seront invité-e-s à partager avec le groupe leur compréhension d'un des textes du jour. À la fin de chaque séance, l'enseignante désignera les personnes qui devront nous parler du texte au cours suivant. Ceci se fera par ordre alphabétique.

- **Examen de mi-parcours** (30%) : il se fera à livres fermés, sous forme de questions à développement.

- **Fiche de lecture** (15%) : chaque étudiant-e devra remettre une fiche de lecture d'une page (Times New Roman, police 12, interligne 1.5). Celle-ci devra porter sur un des textes obligatoires de la séance du 20 mai et écrite selon le modèle proposé par le Centre Paulo-Freire: https://politique.uqam.ca/upload/files/Appendices/G-Modele_fiche_de_lecture.pdf
Les fiches devront être remises en début de cours.

- **Travail de session** (30%) : il s'agit d'un travail de groupe portant sur un sujet choisi par les étudiant-e-s en lien avec les apprentissages effectués dans le cadre du cours. L'enseignante proposera un atelier pour permettre de valider les sujets et d'amorcer les discussions en groupe. C'est un travail de 15 pages (excluant la bibliographie, Times New Roman, police 12, interligne 1.5). Il devra être remis le 22 juin en début de cours. Des consignes détaillées vous seront données au préalable.

- **Mini-colloque** (15%) : les étudiant-e-s sont invité-e-s à venir partager leur travail de fin de session avec leur camarades. Il leur sera demandé d'exposer uniquement leur problématique, les objectifs et la méthodologie.

SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

Participation 10%

Fiche de lecture 15% → 20 mai

Examen de mi-parcours 30% → 01 juin

Mini-colloque (15%) → 17 et 22 juin

Travail de fin session 30% → 22 juin

CALENDRIER DES SÉANCES ET LECTURES

1 : PRÉSENTATION DU PLAN DE COURS ET INTRODUCTION

4 MAI

Lectures obligatoires

Sow, Fatou (2005). «Repenser le développement en Afrique : et si les femmes comptaient !», dans Conférences spéciales de la 10^e assemblée générale du CODESRIA, Kampala, 2002. Dakar, Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique.

Projection de film : « Des marelles et des petites filles » (Marquise Lepage)

2 : DÉFINITIONS DES CONCEPTS

6 MAI

Lectures obligatoires

Richardson M. R. « Des concepts pour l'étude des rapports sociaux de sexe » dans le développement sous la direction de M.-F. Labrecque, Ottawa : CRDI, pp.242- 257.

Hirata, H., F. Laborie, et al., Eds. (2000). Dictionnaire critique du féminisme, 2^{ième} édition augmentée. Paris, PUF. (Extraits.)

Constitution des groupes pour le travail final et choix des sujets

3 : LES FÉMINISMES ET LE DÉVELOPPEMENT

11 MAI

Lectures obligatoires

Laetitia Dechaufour, Introduction au féminisme postcolonial et genèse de ce courant, 2007
<http://topicsandroses.free.fr/spip.php?article108>

Verschuur Christine et Destremau Blandine. 2012. « Féminismes décoloniaux, genre et développement », *Revue Tiers Monde*, 209 : 7-18.

Lectures complémentaires

Benelli, N., Delphy, C., Falquet, J., Hamel, C., Hertz, E., & Roux, P. (2006). Edito : les approches postcoloniales: apports pour un féminisme antiraciste. *Nouvelles Questions Feministes*, 25(3), 4-12.

Toupin, L. (1998). « Les courants de pensée féministe », Louise Toupin, Version revue du texte « Qu'est-ce que le féminisme? Trousse d'information sur le féminisme québécois des 25 dernières années », 1997. Montréal, Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine/Relais-femmes.

4 : INTÉGRATION DES FEMMES AU DÉVELOPPEMENT**13 MAI*****Lectures obligatoires***

Rathgeber, Eva M., 1994, «WID, WAD, GAD. Tendances de la recherche et de la pratique dans le champ du développement», dans Femmes, féminisme et développement, dirigé par H. Dagenais et D. Piché, Montréal : McGill-Queens University Press et Institut canadien de recherches sur les femmes, pp.77-95.

Dagenais Hugette. 1994. « Méthodologie féministe pour les femmes et le développement : concepts, contextes et pratiques », dans L'égalité devant soi : sexes, rapports sociaux et développement international, sous la direction de M.-F. Labrecque, Ottawa : CRDI, pp.258- 280.

Lectures complémentaires

Dagenais H., Piche D., 1994, « Conceptions et pratiques du développement : contributions féministes et perspectives d'avenir » in Femmes, féminismes et développement, Montréal, Institut canadien de recherches sur les femmes.

5 : CONGÉ FÉRIÉ**18 MAI****6 : GENRE ET DÉVELOPPEMENT****20 MAI*****Lectures obligatoires***

Mohanty, Chandra Talpade. 2010. « Sous les yeux de l'Occident. Recherches féministes et discours coloniaux », dans Genre, postcolonialisme et diversité des mouvements de femmes, dirigé par C. Verschuur, Paris : L'Harmattan, pp.171-202.

Verschuur, Christine. 2009. « Quel genre ? Résistances et mésententes autour du mot « genre » dans le développement », *Revue Tiers Monde* 4(200) :785-803

Lectures complémentaires

DAWN. 2000. « Propositions, stratégies et méthodes alternatives », dans Le Genre: un outil nécessaire. Introduction à une problématique, édité par J. Bisilliat and C. Verschuur, Paris: L'Harmattan: pp.181- 191.

Remise de la fiche de lecture**7 : EMPOWERMENT ET DÉVELOPPEMENT****25 MAI*****Lectures obligatoires***

Calvès, Anne-Émanuelle. 2009. « 'Empowerment' : généalogie d'un concept clé du discours contemporain sur le développement », *Revue Tiers Monde* 4(200) :735-749.

Smith-Oka, Vania. 2009. "Unintended Consequences: Exploring the Tensions Between Development Programs and Indigenous Women in Mexico in the Context of Reproductive Health", *Social Science & Medicine* 68: 2069-2077.

Discussion autour des sujets de travaux de fin de session et ateliers sur la problématisation

8 : RELÂCHE	27 MAI
--------------------	---------------

9 : EXAMEN INTRA	1 JUIN
-------------------------	---------------

10 : TRAVAIL PRODUCTIF ET REPRODUCTIF DES FEMMES	3 JUIN
---	---------------

Lectures obligatoires

Souad Triki, « Marginalisation des femmes rurales dans le développement en Tunisie » dans *Sexe, genre et société Engendrer les sciences sociales africaines*, sous la direction de A. M. Iman, Amina Mama et Fatou Sow, Paris, Karthala, 2004, pp.357-371.

Conférence : « Les femmes et la transformation du karité au Burkina-Faso ». La conférence sera animée par Florence Godmaire-Duhaime, doctorante à l'École de service social de l'Université de Montréal.

Lectures complémentaires

Federici S., 2002, « Reproduction et lutte féministe dans la nouvelle distribution internationale du travail » in *Genre, mondialisation et pauvreté, Cahiers Genre et Développement* n° 3, VERSCHUUR C. (dir.), avec REYSOO F., Paris, L'Harmattan, pp. 45-73.

Calvès, A. et Adjamagbo, A. 2014. « La démographie africaine au prisme du genre » *Cahiers québécois de démographie*, 43(2) :205-220.

11 : IMPACTS SEXOSPÉCIFIQUES DE LA MONDIALISATION SUR LES FEMMES	8 JUIN
---	---------------

Lectures obligatoires

Falquet, Jules. (2009). La règle du jeu. Repenser la co-formation des rapports sociaux de sexe, de classe et de « race » dans la mondialisation néolibérale, dans Elsa Dorlin (dir.), *Sexe, Race, Classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, p.71-90.

Sow Fatou, Idéologie néolibérale et droits des femmes en Afrique, dans Falquet, Jules, Helena Hirata, Danièle Kergoat et al. (dir.). 2010. *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*. Paris: Les presses de Sciences Po.

Verschuur, Christine. 2013. « Reproduction sociale et care comme échange économique-affectif. L'articulation des rapports sociaux dans l'économie domestique globalisée », dans *Genre, migrations et globalisation de la reproduction sociale*, édité par C. Verschuur et C. Catarino, Paris : L'Harmattan, pp.23-36.

Lectures complémentaires

Pyle, Jean L. & Kathryn B. Ward. 2003. "Recasting Our Understanding of Gender and Work During Global Restructuring", *International Sociology* 18 (3): 461: 489.

12 : DROITS DES FEMMES ET DÉVELOPPEMENT
--

10 JUIN

Projection de film : "Moolaadé" (Ousmane Sembène)

Lectures obligatoires

N'Diaye Marième 2011 « Le développement d'une mobilisation juridique dans le combat pour la cause des femmes : l'exemple de l'Association des juristes sénégalaises (AJS) », *Politique africaine*, 4(124) :155-177

Lectures complémentaires

Aoua Bocar Ly-Tall, Les mutilations génitales féminines, une forme extrême de violence faite aux femmes, 2006, 8 pages

www.sisyphe.org/imprimer.php3?id_article=2150

13 : MOUVEMENTS DES FEMMES DU SUD : PROCESSUS DE RÉSISTANCE ET DÉFIS DE LA SORORITÉ
--

15 JUIN

Lectures obligatoires

Boulianne, M. and E. Beaulieu (2004). Mouvement des femmes, économie solidaire et développement local en Amérique latine, dans L. Favreau, G. Larose et A. Salam Fall (dirs.), *Altermondialisation, économie et coopération internationale*. Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp. 131-156

Mohanty, Chandra Talpade. 2007. « La solidarité féministe dans les luttes anticapitalistes » dans *Genre, mouvements populaires urbains et environnement*, édité par C. Verschuur, Paris : L'Harmattan, pp.385- 403.

Lectures complémentaires

Druelle, Anick. 2004. "Que célébrer 30 ans après l'Année internationale de la femme: une crise au sein des mouvements internationaux de femmes?", *Recherches féministes* 17(2): 115-169.

Sophie Stoffel, « L'institutionnalisation au service de l'autonomie des féministes chiliennes », *Recherches féministes*, no 2, 2007, pp.37-59

14 : MINI-COLLOQUE

17 JUIN

15 : MINI-COLLOQUE ET CONCLUSION DU COURS
--

22 JUIN

LE CENTRE PAULO FREIRE

Le Centre Paulo Freire, qui est animé par des étudiantes et étudiants de deuxième et troisième cycles, sera ouvert 5 jours par semaine, au local A-3645. Le Centre offre un service d'appui académique aux étudiantes et étudiants inscrits dans les programmes de science politique. Pour connaître leurs heures d'ouverture, veuillez composer le 514 987-3000, poste 2544.

PLAGIAT

Règlement no. 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédation, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no. 18.

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir : www.integrite.ugam.ca

ENTENTE D'ÉVALUATION

6.4 Modalités d'application de l'évaluation et de la notation

- a) Si un examen fait partie des modalités d'évaluation, il ne peut intervenir dans le résultat global pour plus de cinquante pour cent (50%). Les autres éléments d'évaluation ne sont pas assujettis à cette disposition ;
- b) si l'évaluation porte sur un unique travail de trimestre, la production de ce travail doit donner lieu à plus d'une évaluation et à l'attribution d'une notation d'étape ;
- c) au fur et à mesure que sont effectuées les évaluations et notations d'étape, l'étudiante, l'étudiant doit en être informé.

6.9.2 Objet de l'entente d'évaluation

Compte tenu de ces informations, une entente doit intervenir entre la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues responsable du groupe-cours et les étudiantes, étudiants inscrits à ce groupe-cours sur les aspects particuliers suivants :

- a) le nombre et les échéances des évaluations;
- b) la pondération respective des contenus ou objets d'évaluation dans l'évaluation globale.

Cette entente doit respecter les modalités et échéances déjà établies, lorsque s'effectue une évaluation commune à plusieurs groupes d'un même cours.

6.9.3 Procédure

Cette entente doit être consignée et doit intervenir dans les deux semaines qui suivent le début officiel des cours (ou dans un laps de temps proportionnel s'il s'agit d'un cours à horaire spécial). L'entente à laquelle souscrivent la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et la majorité des étudiantes, étudiants présents doit être signée par la professeure, le professeur, la chargée de cours, le chargé de cours, la, le maître de langues et par deux étudiantes, étudiants du groupe-cours qui agissent alors à titre de témoins.

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement :

Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement :

514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>